

REPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENT DE LA MOSELLE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK****SEANCE DU 16 Février 2022**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	12

L'an deux mille vingt-deux le 16 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

MENEHIN Gaël

IMMER Alain

GUINDT Philippe

OGER Isabelle

THILL Céline

VEIRA Christophe

WALLERICH Alain

DEBAILLEUL Delphine

REUTER Olivier

SMEC Jean

VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

PEREIRA Julien

Madame OGER Isabelle est élue secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 610 Lotissement « Le Clos », cession par la commune de terrains communaux : Rectificatif

Suite à une erreur matérielle de retranscription sur la délibération n°2021 – 584 du 15 décembre 2021, l'apport de terrains dont la collectivité est propriétaire inclus dans le périmètre de l'opération, cadastrés, savoir :

- Section 5 n°216/65 lieudit FAKENWIESE d'une contenance de 9,80 ares,
- Section 5 n°196/66 lieudit FAKENWIESE d'une contenance de **16,06 ares**,
- Section 5 n°224/123 lieudit DONNENBERG d'une contenance de 0,81 ares.

Soit une superficie totale de 26,67 ares.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette correction et autorise Monsieur le Maire à effectuer toute démarche en vue de cette correction.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché au panneau d'affichage de la mairie le 18/02/2022

Le Maire,



Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 18/02/2022

Le Maire :

Philippe GAILLOT

